

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 16 OCTOBRE 2025 10h AU 25 NOVEMBRE 2025 12h

RÉVISION DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

Le plan de protection de l'atmosphère est un plan d'actions, arrêté par le préfet, qui a pour objectif principal de réduire les émissions de polluants atmosphériques, afin d'abaisser les concentrations en polluants atmosphériques pour permettre à chacun de respirer un air plus sain.



Tous les documents liés à l'enquête publique sont consultables à l'Internet



COMMENT CONSULTER LE DOSSIER?

Le dossier est consultable sur plusieurs sites Internet

- 1 Démocratie active: https://www.democratie-active.fr/ ppaagglotoulouse/
- 2 Services de l'État de la Haute-Garonne: https://www.haute-garonne.gouv.fr/
- DREAL Occitanie:
 https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/-a27045.html







5 permanences

DREAL Occitanie

23/10/25 — 11h à 15h 24/11/25 — 13h30 à 17h30 CC des Coteaux de Bellevue

28/10/2025 — 11h à 15h

CA du Sicoval

10/11/25 — 11h à 15h

CA du Muretain Agglo

06/11/25 — 13h30 à 17h30

GO Toulousain Agglomération

18/11/25 — 15h à 19h

3 visioconférences

mercredi 05/11/25

16h à 19h

samedi 15/11/25

9h à 12h

samedi 22/11/25

14h à 17h

DÉPOSER VOS OBSERVATIONS

Par voie électronique:

https://www.democratie-active.fr/ppaagglotoulouse/

Sur le registre «papier» à la DREAL et dans les communautés de communes précitées

Par courrier, à l'attention de monsieur le président de la commission d'enquête, à la DREAL Occitanie, DEC/DEAO, 1 place Émile Blouin, CS 10008 31952 Toulouse Cedex 9

Auprès des membres de la commission d'enquête à leurs permanences aux jours et heures indiqués ci-dessus.

Par courriel, à l'attention du président de la commission d'enquête : ppaagglotoulouse@democratie-active.fr

Aucune observation reçue

APRÈS LE 25 NOVEMBRE 2025 À 12H

ne sera prise en compte.